

N° 01

INTERNATIONAL CHALLENGE COTONOU SKATING

COTONOU, BENIN

1^{er} au 5 avril 2026



29 décembre 2025

1^{ère} EDITION DE L'INTERNATIONAL CHALLENGE COTONOU SKATING (I2CS)

La Fédération Béninoise de Roller Sports (FBRs), a le plaisir de vous informer qu'elle organisera la première édition de l'**International Challenge Cotonou Skating (I2CS) du 1^{er} au 5 avril 2026 à Cotonou, Bénin, conformément à l'agrément de la World Skate, du 24 octobre 2025.**

1. COURSE DE VITESSE SUR ROUTE

- Vitesse 100 m Sprint
- Vitesse One lap Sprint
- 10.000 m à Points
- 15.000 m à Elimination

2. MARATHON INTERNATIONAL DE VITESSE DE COTONOU

- Catégorie Marathon Pro - 42.195 km
- Catégorie Marathon Master - 42.195 km
- Semi-marathon 21 km (athlètes de 10 à 14 ans)

3. INLINE FREESTYLE

- Slalom Vitesse
- Slalom Classique
- Slalom Battle
- Free Jump

4. INSCRIPTION

Les inscriptions se feront sur la plateforme dédiée à cet effet ou en envoyant à federationbeninoisrollersport@gmail.com le fichier Excel (dûment rempli). Pour le télécharger, veuillez cliquer sur le sport concerné : [SPEED](#) ou [INLINE FREESTYLE](#).

5. FRAIS DE PARTICIPATION

a. Course sur route

Toute fédération nationale, association ou athlète individuel souhaitant participer à l'International Challenge Cotonou Skating doit payer les frais suivants :

Frais de participation

- **100\$** pour chaque patineur Senior inscrit aux épreuves suivantes (100m, One lap, 10.000 m à Points, 15.000 m à Elimination)
- **50\$** pour chaque patineur Junior inscrit aux épreuves (100m, One lap, 10.000 m à points, 15.000 à élimination)
- **50\$** pour chaque patineur Cadet inscrit aux épreuves (100m, One lap)
- **100\$** pour le Marathon Pro/Master
- **50\$** pour le Semi-marathon (Cadet 10 à 14 ans)

b. Inline freestyle

Toute fédération nationale, association ou athlète individuel souhaitant participer à L'International Challenge Cotonou Skating doit payer les frais suivants :

- Frais de participation : **50 \$** pour chaque patineur par discipline.

LES PAIEMENTS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS, Y COMPRIS LES FRAIS BANCAIRES, À L'ADRESSE SUIVANTE :

BÉNÉFICIAIRE	FEDERATION BENINOISE DE ROLLER SPORTS
BANQUE	UBA
NUMÉRO DE COMPTE	504100001302
IBAN	BJ0670150450410000130231
SWIFT	COBBBJBJ
CODE BANCAIRE	BJ067
CODE DE SUCCURSALE	01504
CLÉ DE CÔTE	31

6. DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est le 10 mars 2026, à 23h59 (GMT +1)

7. VÉRIFICATION DU PASSEPORT ET PAIEMENT DES FRAIS D'ENREGISTREMENT

Les vérifications des passeports et le paiement des frais d'inscription et de participation auront lieu à l'arrivée de chaque délégation au siège de la Fédération Béninoise de Roller Sports.

8. CATÉGORIE

8.1. VITESSE

- Cadets Garçons et filles 10 à 14 ans :
- Junior Hommes et Femmes : 15 à 18 ans
- Séniors Hommes et femmes : 19 ans et plus
- Marathon Pro : Hommes et Femmes de 15 ans et plus (MARATHON)
- Marathon Master Hommes et Femmes : Master 35 (35-44 ans) ; Master 45 (45-54 ans) ; Master 55 (55-65 ans) ; Master 65 (65-74 ans). Pour valider une catégorie de master, il faut au moins 8 inscrits. Dans le cas contraire, certaines catégories seront fusionnées.

8.2. INLINE FREESTYLE

- Junior Femmes & Hommes
- Senior Femmes & hommes

Toutes les limites d'âge établies pour l'International Challenge Cotonou Skating sont considérées au 31 décembre 2026.

9. VISA

Les visas sont gratuits pour tous les pays du continent africain. Seuls l'Europe, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie obtiendront des visas pour leurs délégation. La Fédération Béninoise de Roller Sports prendra toutes les mesures nécessaires auprès des autorités compétentes pour faciliter le processus de demande de visa.

10. FORMATION TECHNIQUE

En prélude à l'International Challenge Cotonou Skating, des sessions de formation seront organisées à l'intention des juges et des entraîneurs. La Fédération Béninoise prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer le succès de la formation. Des détails vous seront communiqués ultérieurement.

11. HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Chaque Fédération nationale, Association ou athlète individuel prendra en charge l'hébergement et la restauration de sa délégation. Les différents prix des hôtels et les coûts des restaurations vous seront communiqués dans le prochain le BULLETIN#2.

12. ORGANISATION

Le Comité Local d'Organisation prendra en charge les frais de déplacement interne de toutes les délégations et les coûts d'organisation de l'événement.

13. CONFERENCE DE PRESSE

Trois jours avant le début des compétitions, une conférence de presse se tiendra dans un hôtel local, rassemblant le Comité d'Organisation Local, le représentant de World Skate, et les partenaires.

14. RÉCOMPENSES

Les récompenses pour cet événement sont de plusieurs sortes à savoir :

- a- Médailles et trophées
- b- Prix en nature, tels que patins de vitesse, roues, etc.
- c- Enveloppe financière.

15. CÉRÉMONIES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE

Les détails des cérémonies d'ouverture et de clôture seront fournis dans les prochains bulletins.

16. CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel détaillé de la compétition vous sera communiqué dans le Bulletin#3.

Pour toute information complémentaire concernant cette compétition, n'hésitez pas à contacter la Fédération Béninoise de Roller Sports (FBRS).

FEDERATION BENINOISE DE ROLLER SPORTS

secretariat@i2cs.org / info@i2cs.org / federationbeninoiserollersport@gmail.com

website: www.i2cs.org

Téléphone : (+229)0197143200/0147921111

Au plaisir de vous voir à Cotonou.

Frank Enock K. HOSSOU
Directeur Technique National

Marius TCHIBOZO GAGA
Président FBRS